



Caen



ouest-france.fr du 18 mars 2024



Quotidien Ouest-France du 19 mars 2024



171 mots

Grève dans les écoles : service minimum d'accueil

Un mouvement de grève national dans la fonction publique touchera les écoles ce mardi 19 mars. La Ville de Caen organise un service minimum d'accueil, de 8 h 30 à 16 h 30, dans les établissements où il n'y aura pas assez d'enseignants présents.

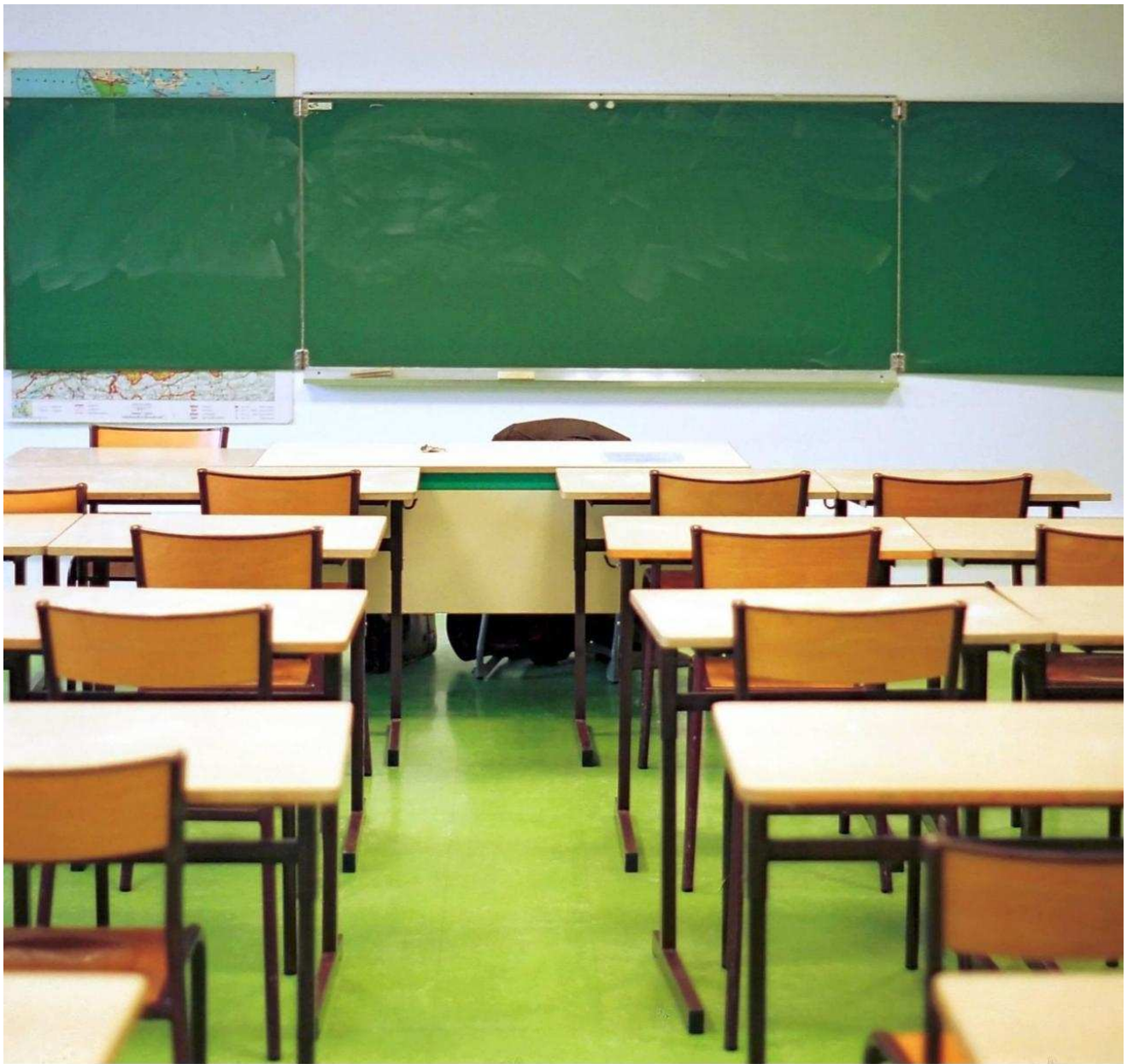
Le service minimum s'organisera de la manière suivante : à l'école Henri-Brunet pour les élèves de Henri Brunet.

À l'école Michel-Trégoire pour les élèves de Michel-Trégoire.

À l'école Reine-Mathilde, pour les élèves de Louis-le-Châtelier et Reine-Mathilde.

Pour inscrire un enfant : « **Renseigner le formulaire spécifique à l'accueil des enfants dans le cadre du service minimum sur mesdemarches.fr ou s'inscrire directement auprès du référent scolaire** », indique la mairie.

« **La Ville de Caen ne sera pas en mesure d'assurer la restauration scolaire pour l'ensemble des écoles de la Ville ainsi que pour le collège Henri-Brunet, ajoute la Ville. Les enfants munis d'un pique-nique seront accueillis durant la pause méridienne.** »



Une grève touche les écoles ce mardi 19 mars. La Ville de Caen organise un service minimum d'accueil de 8 h 30 à 16 h 30. FOTOLIA